

**PROTECTION DES CONSOMMATEURS :
PLUS DE 20,48 MILLIONS DE CONTREFAÇONS SAISIES PAR LA DOUANE FRANÇAISE
EN 2023 UN RECORD DRAMATIQUE !**

L'Union des Fabricants (UNIFAB), association française de promotion et de défense de la propriété intellectuelle - qui regroupe plus de 200 entreprises et fédérations professionnelles, **et son président, Christian Peugeot, tiennent à féliciter le Ministre Thomas Cazenave** qui a annoncé le plan national de lutte anti-contrefaçon de la douane, ainsi que **la saisie de 20,48 millions de faux produits en 2023.**

En plus des 6 mesures phares énoncées visant à renforcer la lutte contre les trafics illicites, comme **le démantèlement des réseaux et organisation criminelles, le renforcement de l'Observatoire national des contrefaçons, la cartographie des points de trafic de contrefaçons, la mise en place d'actions "coup de poing", le développement de la coopération avec les acteurs digitaux ou bien le renforcement d'un réseau cyber douane pour traquer les contrefaçon en ligne**, ont été évoquées les typologies de faux produits les plus saisis. Apparaissent sur le **podium des faux articles les plus touchés : 8.6 millions de jeux et jouets, 4,7 millions d'emballages, 1,3 millions de produits de soins corporels, 1,1 million de denrées alimentaires et boissons...**

Ces chiffres, en nette progression, reflètent la recrudescence de contrefaçons présentes sur le marché physique et en ligne. Les efforts de la douane, fortement mobilisée et impliquée dans cette lutte, s'illustrent par une **augmentation significative de son bilan 2 fois plus important en 1 année, et 4 fois plus en 4 ans.**

Le travail acharné des agents de terrain, conjugué aux nombreuses formations dispensées par l'Unifab afin de leur donner les informations nécessaires à la reconnaissance des produits authentiques, démontre que l'alerte, émise depuis de nombreuses années tant sur l'augmentation pharaonique des contrefaçons, que sur la diversité des produits désormais concernés, est bien réelle.

Les achats en ligne favorisent également des modes d'acheminement compliqués à contrôler, notamment dans de petits colis, démultipliant ainsi le contrôle des agents opérationnels qui avaient pour habitude de saisir de grosses quantités de contrefaçons dans des conteneurs de plusieurs tonnes.

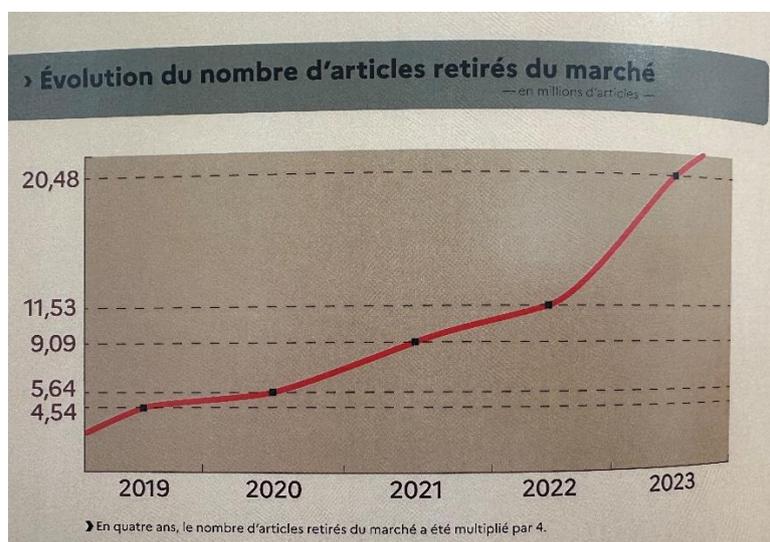
Il est donc aujourd'hui absolument nécessaire que **les réseaux criminels qui diversifient leurs activités**, en vendant de la contrefaçon pour générer un maximum profit, **soient stoppés pour protéger la santé et sécurité des consommateurs !**

« Je suis heureux de constater que protéger notre économie, notre patrimoine intellectuel, notre planète et surtout préserver la santé et la sécurité des consommateurs demeurent LA priorité ultime des agents opérationnels de la douane,

Contact Presse :

Régis Messali – Directeur général adjoint
01 56 26 14 07 / 06 16 89 00 81 – rmessali@unifab.com

qui ne cessent d'accroître leurs compétences pour empêcher la mise sur le marché de produits potentiellement dangereux. Je tiens à souligner que ces prouesses ne pourraient être si significatives sans une parfaite collaboration entre les entreprises et les autorités publiques dont je salue la longévité et espère qu'elle se perpétuera encore longtemps.», déclare Christian Peugeot, président de l'Unifab.



Delphine Sarfati-Sobreira, Directrice générale de l'Unifab & Thomas Cazenave, Ministre des Comptes Publics

Contact Presse :

Régis Messali – Directeur général adjoint
01 56 26 14 07 / 06 16 89 00 81 – rmessali@unifab.com



Contact Presse :

Régis Messali – Directeur général adjoint
01 56 26 14 07 / 06 16 89 00 81 – rmessali@unifab.com